

**Mémoire relatif à une stratégie d'intervention durable
Pour la sauvegarde des caribous forestiers et montagnards au Québec**

**Par Daniel Vanier
Amant de la nature**

**Déposé à la Commission indépendante sur les caribous forestiers et
montagnards**

Montréal

Version finale corrigée

Mai 2022

Témoignage.

Il me fait plaisir de participer aux travaux de cette Commission par le biais de ce court mémoire. J'ai une formation de biologiste (Bac en sciences biologiques, option Écologie, UQAM, 1985). J'ai œuvré dans mon domaine à quelques reprises entre autres à l'UQAM, pour la préparation de sessions de formation à propos de l'aménagement des forêts; à titre d'analyste lors de l'audience générique du BAPE portant sur la Stratégie de protection des forêts et finalement, comme agent de recherche et de projets à la Fédération québécoise de la faune (FQF).

Mon intérêt pour le caribou de la Gaspésie remonte en 1978. Avec deux de mes amis, nous avons effectué le tour de la péninsule gaspésienne en vélo. Nous nous sommes arrêtés au Gîte du Mont-Albert dans le parc national de la Gaspésie. Lors d'une soirée d'information, un guide nous a sensibilisé au déclin de la population de caribous du parc et à l'importance de la protéger et de conserver ces habitats essentiels. Quelques jours plus tard, nous nous sommes rendus au Mont Saint-Pierre, petit village sympathique en bordure du fleuve Saint-Laurent. Nous nous sommes inscrits à l'Auberge de jeunesse, à une excursion nous permettant d'explorer le Mont Jacques-Cartier avec un guide. C'était une journée particulièrement chaude. Au milieu de l'après-midi, nous avons aperçu une vingtaine de caribous montagnards dans le creux d'une vallée. Ils se prélassaient tranquillement en profitant de la fraîcheur de plaques de glace résiduelles de l'hiver précédent. Quel spectacle d'observer ces magnifiques bêtes dont certaines portaient d'énormes panaches. Nous étions à bonne distance pour ne pas les effaroucher. Mes jumelles ont été très utiles. Il s'agit de l'un des plus beaux souvenirs de ces vacances.

Lors de mon emploi à la Fédération québécoise de la (FQF), le président, Monsieur André Pelletier m'a donné comme mandat d'aider le procureur de la Fédération dans une cause en cour supérieure pour faire cesser les coupes forestières de la firme Forex dans un habitat faunique qui était consacré à la population de caribous forestiers de Val d'Or. Depuis le milieu des années 80, le Conseil régional de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue en appui aux Riverains du Lac Sabourin (1), un

regroupement de villégiateurs, tentaient d'empêcher les opérations de coupes. La population de caribous forestiers ne comptait plus que 38 individus. À l'époque, les normes d'interventions forestières en forêts publiques interdisaient les coupes dans le territoire des caribous si leur nombre atteignait 50 individus et plus. À cause d'une technicalité, le gouvernement du Québec a continué à accorder des volumes de bois à récolter dans le cadre du plan d'aménagement forestier de cette entreprise au lieu de procéder à la conservation de ce territoire en aire protégée pour assurer la survie de cette population de caribous forestiers. Les biologistes ont dénombré seulement 7 individus lors du dernier inventaire.

Je ne peux pas croire que le gouvernement et la société civile québécoises ne ferois rien pour empêcher la disparition des caribous montagnards et forestiers. À titre de biologiste, j'ai honte. La protection de la biodiversité est un élément essentiel pour la sauvegarde des écosystèmes naturels et pour la survie même de notre propre espèce car nous dépendons tous des services écosystémiques que nous procurent la nature. Comme le chante si bien, Diane Dufresne:

NE TUONS PAS LA BEAUTÉ DU MONDE
ET
SAUVONS LES CARIBOUS DU QUÉBEC

Stratégies d'intervention dans le cadre d'un plan de rétablissement des caribous

Malgré le fait que les populations de caribous de Val d'Or, de Charlevoix et ceux de la Gaspésie sont dans une situation précaire et menacées d'extinction, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) semble plus préoccupé par l'approvisionnement en bois des papetières au détriment de la survie de certaines espèces fauniques comme les caribous forestiers et les caribous montagnards de la Gaspésie. Voici ma première proposition:

Proposition 1:

Afin de diminuer les impacts de l'exploitation forestière sur les écosystèmes (aquatiques, riverains, humides et forestiers), l'industrie des pâtes et papiers doit diversifier ces sources d'approvisionnement en préconisant en premier lieu, la récupération et le recyclage des papiers et des cartons provenant du Québec et de l'Est de l'Amérique du Nord.

Proposition 2:

Que le gouvernement du Québec par règlement, oblige l'industrie des pâtes et papiers à produire du papier et du carton avec un pourcentage élevé de fibres recyclés post consommation.

Nous entendons parler dans les médias de la nécessité de la transition écologique. Ces deux mesures vont permettre de limiter les répercussions des activités industrielles dans les écosystèmes forestiers et de limiter les superficies à récolter, surtout dans les forêts boréales composées de peuplements de conifères matures ou surannés. Face à la crise climatique, les services écosystémiques des forêts représentent un investissement car ils sont des puits de séquestration du gaz carbonique; ils favorisent des températures plus clémentes; ils permettent la régularisation de l'eau (moins de ruissellement); ils limitent l'érosion des bandes riveraines; ils purifient l'air en captant les polluants atmosphériques et bien sûr, évidemment ils assurent la protection des habitats et de la biodiversité. Il faut également valoriser nos résidus, ils représentent également des richesses sous-estimées et abandonnées.

Scénario deux sans "impacts forestiers"

Le MFFP a osé présenter un scénario dit "sans incidence additionnelle sur les approvisionnements en bois". Les deux propositions précédentes auront comme conséquence de diminuer la pression en termes d'approvisionnement en bois du moins pour les usines de pâtes et papiers.

Ce ministère abandonne tout effort pour empêcher la disparition des populations de caribous forestiers et montagnards. C'est indécent et scandaleux. Notre premier ministre nous parle de fierté québécoise mais quelle fierté? Pourtant, le MFFP est responsable de l'application de la Loi sur les espèces fauniques menacées et vulnérables (LEMV). Ces deux caribous sont inscrits dans le registre québécois (2). Le gouvernement fédéral a également désigné ces deux caribous en vertu de la Loi sur les espèces en péril (2). Lorsque j'ai pris connaissance des dernières données d'inventaire, j'ai été estomaqué par la diminution drastique des populations dans chaque région.

Nature Québec affirme que *"sacrifier certaines populations de caribous reviendrait à avouer l'échec du gouvernement à respecter ses engagements et témoignent de son incapacité à gérer adéquatement ses forêts et à vivre en harmonie avec la biodiversité"* (2). Ces dernières décennies, l'inaction du gouvernement du Québec et du MFFP force ces derniers à entreprendre des mesures extrêmes tel que le contrôle des prédateurs et la mise en enclos des caribous. Nature Québec évalue également que la mise en place de ce scénario pourrait représenter la perte du quart de la population du caribou forestier au Québec (2). Le gouvernement du Québec doit prendre ses responsabilités, il est signataire de la Convention de la biodiversité.

Proposition 3:

Que la Commission rejette complètement le scénario 2 dit "sans incidence additionnelle sur les approvisionnements en bois" car il engage le gouvernement et la société québécoises à ne pas respecter ses engagements dans le cadre de la Convention sur la biodiversité.

Le Québec doit prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger toutes les espèces et préserver l'intégrité des écosystèmes. Dans ce cas-ci, il s'agit de la forêt boréale et en particulier les pessières noires matures et surannées.

Scénario 1: l'intermédiaire.

Tout comme Nature Québec, je considère que le scénario 1 est un pas dans la bonne direction. Il maintient un programme scientifique d'acquisition des connaissances (3) d'une durée d'environ huit ans qui permettra aux biologistes du MFFP d'apporter les ajustements et les correctifs nécessaires. J'espère que le programme profite d'une enveloppe financière subséquente. La réputation internationale du Québec en matière de gestion de sa faune sauvage est en jeu. Le gouvernement fédéral pourrait également participer au financement de ce programme, le caribou est également sous sa responsabilité.

Le scénario d'intervention prévoit également deux autres programmes. La réalisation d'une série de mesures exceptionnelles pour la protection des caribous de Val d'Or, de Charlevoix et de la Gaspésie ont été déployée. Parmi les principales activités, on note le piégeage des prédateurs du caribou notamment l'ours noir, le coyote et le loup gris; l'installation d'enclos de maternité et d'exclos sans prédateur; une entente pour le piégeage de l'ours noir avec la nation Huron –Wendate et le suivi télémétrique des prédateurs (3).

Finalement, un programme de protection et de restauration de l'habitat a été élaboré. À mon humble avis, c'est la pièce maîtresse de ce scénario d'intervention. Le programme est divisé en deux types d'interventions: le démantèlement et la restauration écologique des chemins forestiers et la protection des habitats (3).

Les multiples chemins forestiers permettent à la machinerie de se rendre aux zones de coupes. À partir de cette zone, les camions de transport sont chargés et les billes de bois sont dirigées vers la papeterie. Parmi les répercussions sur l'environnement, les chemins fragmentent et perturbent les écosystèmes et peuvent détruire certains milieux sensibles. Dans le cas du caribou, les chemins facilitent la tâche aux prédateurs qui peuvent circuler aisément dans l'écosystème forestier et rejoindre leurs proies (2). Les chemins forestiers peuvent aussi représenter des obstacles pour les caribous. Le reboisement par la plantation de plants demeure la principale activité de la restauration écologique des chemins. Il permet de créer des liens de connectivité entre différents habitats et permet aux caribous de circuler à l'abri des prédateurs. Les liens de connectivité diminuent les facteurs de dérangement produit par la circulation entre autres des VTT lors d'activités récréotouristiques. À

titre d'exemple, le MFFP prévoyait la fermeture d'environ 99 km de chemins en Gaspésie et de 165 km à Val d'Or au cours des dernières années.

Proposition 4:

Dorénavant, tous les exploiters forestiers ayant construit des chemins pour le transport du bois devront procéder obligatoirement au démantèlement et à la restauration écologique de ces chemins forestiers suite à l'arrêt complet des opérations de coupe. Cette modalité devra être inscrite dans le Règlement sur les normes d'interventions forestières et dans le manuel d'aménagement forestier.

Enfin, la création d'aires protégées ayant comme objectif de protéger les forêts de conifères matures en particulier les pessières noires surannées, cet écosystème forestier demeure l'habitat de prédilection du caribou des bois. Ce milieu naturel permet au caribou de s'alimenter grâce aux lichens arboricoles, de trouver un abri et de se reproduire.

Le scénario 1 propose l'aménagement d'environ 50 750 km² d'aires protégées dans les régions nordiques du Québec. Il s'agit d'une très grande superficie mais aucun territoire protégé n'est prévu pour les populations de caribous forestiers de Val d'Or et de Charlevoix et les caribous montagnards de la Gaspésie.

Proposition 5:

Suite aux données recueillies par télémétrie, aux observations et aux inventaires dressant un portrait de l'évolution pour les deux populations de caribous forestiers de Val d'Or et de Charlevoix ainsi que celle des caribous montagnards de la Gaspésie, le MFPP devra planifier l'ajout de nouvelles aires protégées afin d'assurer la survie de ces hardes.

Par exemple, le MFFP pourrait envisager l'agrandissement des parcs de conservation comme celui de la Gaspésie. Dans un rapport publié en 2010 par Nature Québec relatif à l'agrandissement d'aires protégées pour la protection du caribou montagnard, les auteurs soulignent que les limites actuelles du parc national de la Gaspésie ne suffisent plus pour protéger cette harde (4). Les mêmes auteurs proposaient l'agrandissement d'au moins 25%, la superficie (environ 214 km²) du parc national de la Gaspésie (4). Ils souhaitaient aussi l'ajout d'une zone tampon de 5 km de large le long des nouvelles limites du parc.

Actuellement, les caribous de Val d'Or et ceux de Charlevoix vivent dans des enclos protégés. Cette solution n'est que temporaire. Je propose:

Proposition 6:

Que le MFFP commence à identifier et à planifier l'aménagement d'aires protégées dans les régions de Val d'Or et de Charlevoix au cours des trois prochaines années.

L'agrandissement du parc national de Charlevoix demeure une possibilité à envisager. Dans le cas de Val d'Or, une analyse plus approfondie du territoire par les cartes écoforestières, les données d'inventaire et le Cadre écologique de référence sera nécessaire.

Conclusion

La sauvegarde des caribous forestiers, des caribous montagnards et des écosystèmes associés ne nous laisse guère le choix de réussir pour que nos enfants et nos petits enfants puissent observer ces dignes représentants de la nature autrement que par la diffusion d'un documentaire ou en visitant un jardin zoologique.

Daniel Vanier

31 mai 2022

danielvanier12@gmail.com

Bibliographie

1- Riverains du Lac Sabourin, 6 juin 1991, Présentation sur la Stratégie de protection des forêts au BAPE, Val d'Or, 5 pages.

2- Nature Québec, 2022, Fiches synthèses Questions et réponses à propos des caribous forestiers et des caribous montagnards, pagination multiple, site internet, onglet Campagne Donnez une voix aux Caribous.

3- MFFP, 2019, Synthèse des actions pour préserver les caribous forestiers et montagnards 2019-2021, Dépliant 6 pages. Gouvernement du Québec

4- Nature Québec, 2010, Pour une meilleure protection du Caribou de la Gaspésie, Québec, 12 pages.

Remerciements

Je tiens à remercier l'excellente équipe de Nature Québec qui coordonne la campagne "Donnons une voix aux Caribous" et a rendu public de nombreux outils d'information sur leur site internet.

